

Conférence de presse annuelle

Mardi 23 mars 2010

Seul l'exposé prononcé fait foi

La situation de l'industrie, la problématique monétaire, l'énergie, place industrielle et place financière

Johann N. Schneider-Ammann, vice-président d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

Situation de l'industrie

L'économie suisse s'est bien défendue en 2009 par rapport à celle d'autres pays. Cela vaut naturellement aussi pour l'industrie, même si des évolutions diverses ont été observées au sein de notre branche. Ainsi, l'industrie pharmaceutique a été beaucoup moins affectée par le ralentissement conjoncturel mondial que l'industrie MEM. Cette dernière a même enregistré une baisse de l'activité totalement inédite. Plus concrètement :

Quand nous parlons d'un recul des commandes de 25 % pour l'ensemble de l'industrie MEM, c'est une moyenne. Dans certains domaines, la baisse a été nettement plus marquée avec une réduction de 50 %, voire 60 %. Et pourtant, même pendant cette mauvaise année, l'industrie MEM a été à l'origine de 35 % des exportations helvétiques et d'une grande partie de la valeur ajoutée industrielle en Suisse.

Nous pouvons donc affirmer à bon droit que le ralentissement de l'activité économique n'est pas causé par une baisse de notre compétitivité internationale par rapport à l'an dernier. Et, nous n'avons pas cédé des parts de marché à nos concurrents allemands, italiens ou japonais. La baisse d'activité de notre industrie à l'échelle globale est une conséquence de la récession mondiale.

Dans notre secteur, les exportations ont connu une évolution très différente selon les branches, mais la tendance était clairement négative. On observe également des différences au sein d'un même segment comme celui de la construction de machines. Dans le domaine des machines-outils et des machines textiles, la contraction a dépassé les 40 % en 2009, alors que le recul était plus modéré dans le domaine des machines de conditionnement et des remplisseuses (-17,9 %).

Quelques améliorations sont déjà perceptibles. Les secteurs touchés les premiers par la crise sont aussi les premiers à lentement se remettre. Au dernier trimestre 2009, le segment des machines textiles affichait par exemple une baisse de 6,3 % par rapport à la même période de 2008. Ces évolutions qui ne sont plus si mauvaises ont de quoi nous réjouir, mais il faut reconnaître que le niveau reste toujours très bas.

Quelles sont les prévisions des entreprises industrielles exportatrices pour les douze prochains mois ?

D'après l'enquête trimestrielle menée auprès des sociétés membres de Swissmem, plus de la moitié des entreprises interrogées s'attendent à une amélioration des commandes en provenance de l'étranger au cours des douze prochains mois – ce qui correspond presque aux prévisions en matière d'exportation – et plus d'un tiers tablent sur la poursuite de l'évolution actuelle.

Les entreprises attendent des impulsions positives principalement des marchés asiatiques. Pour Hong-Kong et la Chine, quelque 54 % des personnes interrogées s'attendent à une « amélioration » des perspectives d'exportation et seulement 7 % environ à une « évolution négative ». Par contre, elles ne s'attendent pas à des impulsions dignes de ce nom de la part de certains marchés d'exportations européens comme l'Espagne et le Portugal. Tous marchés confondus, les optimistes sont à peu près aussi nombreux que les pessimistes. Cela indique que nous nous sommes stabilisés, mais à un niveau relativement faible. Nous devons veiller sur cette stabilité afin de pouvoir aller de l'avant et nous préparer à la reprise.

La situation monétaire nous compliquera la tâche :

Politique monétaire – l'euro est faible : un taux de change de 1,50 fr. serait bénéfique pour nous

Comme si la gestion de la récession mondiale n'était pas suffisante, le franc suisse s'est récemment apprécié par rapport à l'euro. Jusqu'à la mi-décembre 2009, le cours de l'euro avoisinait 1,51 ; depuis il est tombé à 1,44 et parfois plus bas encore. L'appréciation du franc arrive à un très mauvais moment. Notre compétitivité en termes de prix est mise à mal et il existe un risque réel que nous perdions des parts sur un marché très concurrentiel – avec un volume en forte diminution.

Mon propos n'est pas de demander une intervention de la Banque nationale. Sa décision d'accepter l'appréciation du franc suisse par rapport à l'euro jusqu'à un certain point contribue, selon nous, à lutter contre l'inflation. Il est évident que la BNS doit résorber à temps les énormes liquidités créées à la suite de la faillite de Lehman Brothers. Le volume de monnaie de banque centrale a été multiplié par plus de 2,5 dans un intervalle très court. La résorption de ces liquidités doit permettre d'éviter l'apparition de l'inflation dans un futur proche, soit dans deux ans environ. En effet, une inflation supérieure à 2 % compliquerait encore davantage l'activité de notre industrie.

Par conséquent, il ne nous reste plus qu'à avaler cette pilule amère pour le bien de l'évolution à moyen terme. Toutefois, et je n'en fais pas un mystère, tôt ou tard nous franchirons réellement le seuil de douleur. La BNS en est consciente et elle dit bien qu'elle n'admettrait pas une appréciation excessive. Reste à savoir ce qu'on entend par excessif ? Je peux vous dire que nos entreprises sont à l'aise avec un cours de 1,50. S'il baisse en dessous, cela implique des mesures contribuant à accroître la productivité.

Dans ce contexte, il est important que nous ne fassions pas cavalier seul dans d'autres domaines, ce qui m'amène à parler de la politique énergétique et en particulier de la politique climatique :

Loi sur le CO₂ : la Suisse doit éviter de faire un cavalier seul climatique

Nous pouvons être fiers que la Suisse soit un des rares pays qui atteindra les objectifs de Kyoto. Cette prouesse a été rendue possible uniquement grâce à la contribution de l'économie. De leur propre volonté, de nombreuses entreprises ont fixé des objectifs de réduction concrets avec l'Agence de l'énergie pour l'économie, comme c'est le cas de l'industrie du ciment. L'industrie MEM suisse, à elle seule, a réduit ses émissions de CO₂ de 45 % depuis 1990.

Une décision de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) nous a toutefois surpris, voire inquiétés. La CEATE-N a décidé dans le cadre de la révision de la loi sur le CO₂ d'aller bien au-delà des objectifs fixés par le Conseil fédéral. Ainsi, la réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre doit avoir lieu intégralement en Suisse. Il ne sera plus possible de compenser des émissions à l'étranger comme l'avait proposé le Conseil fédéral. De plus, ce dernier pourrait porter l'objectif de réduction à 40 % dans la mesure où cela est conforme avec les accords internationaux.

La CEATE-N n'a pas précisé comment ces objectifs devraient être atteints. Selon des calculs déjà effectués par la Confédération (perspectives énergétiques 2035), il apparaît clairement que les coûts de diminution des émissions liés à un tel objectif seraient considérablement plus élevés qu'une stratégie de compensation équilibrée entre la Suisse et l'étranger. D'après les perspectives énergétiques de la Confédération, les prix des combustibles et des carburants fossiles devraient être doublés pour que nous puissions les atteindre uniquement grâce à des mesures déployées en Suisse. Les coûts pour réduire les émissions de CO₂ dépasseraient 200.- fr. par tonne. À titre de comparaison, avec la même somme investie à l'étranger, nous pourrions réduire les émissions de CO₂ de plus de 10 tonnes. Une telle voie ne saurait être sensée, que ce soit du point de vue écologique ou économique.

Ce durcissement des objectifs climatiques nationaux ne tient absolument pas compte de l'issue des négociations climatiques de Copenhague en décembre 2009. Comme vous le savez, le sommet de Copenhague n'a pas abouti à des décisions contraignantes et les négociations se poursuivent. Dans ce contexte, la décision de la CEATE-N revient au final à faire cavalier seul dans la politique climatique, même s'il est vrai que l'UE a également formulé un tel objectif. Mais l'UE est constituée d'un grand nombre de pays, ce qui lui laisse une bien plus grande marge de manœuvre pour compenser les émissions sur son territoire. Et l'UE, ce n'est pas encore le monde entier ! Un tiers des exportations de l'industrie MEM sont vendues hors de l'UE, des marchés sur lesquels les entreprises industrielles suisses sont confrontées à d'importants concurrents extra-européens. Nous nous opposons donc à cette évolution dans l'intérêt de la place industrielle suisse. En matière de politique climatique, nous ne pouvons et ne devons avancer que de façon concertée à l'échelle internationale. Cette initiative nationale pénaliserait l'industrie helvétique dans le contexte de la concurrence internationale, sans influencer les changements climatiques à l'échelle mondiale. A la limite, la production sera déplacée ailleurs. Les émissions de CO₂ seraient par conséquent générées dans d'autres pays et en plus nous perdrons des emplois industriels. La Suisse doit assumer ses responsabilités de politique climatique sans sacrifier son industrie. Celle-ci a fait sa part par le passé. Nous soutenons même, pour l'essentiel, les propositions du Conseil fédéral en vue de la révision de la loi sur le CO₂, mais pas la nouvelle orientation de la CEATE-N qui mettrait en jeu un modèle couronné de succès.

La place industrielle et la place financière

Je ne souhaite pas conclure sans parler des liens entre la place industrielle et la place financière. Il est trop facile de vouloir constamment les monter l'une contre l'autre. Visiblement, cette vision prédomine.

Swissmem s'engage pour le maintien et le renforcement de la place industrielle et intellectuelle suisse. Nous ne combattons pas quelqu'un. Nous souhaitons ardemment que la place financière soit un partenaire fort, sans être uniquement tourné vers lui-même, avec pour tâche de contribuer à ce que l'économie suisse prospère et puisse offrir du travail et des perspectives au plus grand nombre possible de personnes.

Dans l'industrie, nous sommes habitués à penser à long terme. Nos investissements seront amortis dans cinq ans peut-être ou seulement dans dix ans ou plus. S'il y a bien une chose que nous ne comprenons pas, c'est que la recherche du succès à court terme guide une partie de la place financière. Sachant qu'elle représente une infrastructure pour la place industrielle et intellectuelle, il est nécessaire de mieux concilier nos horizons respectifs.

Le secret bancaire n'est pas le problème. Ce serait plutôt la manière dont il est appliqué. À mes yeux, l'évolution par rapport à l'article 26 de l'OCDE, la stratégie de l'« argent propre » et l'impôt libérateur est compréhensible et efficace pour tous. Toutefois, l'« argent propre » signifie seulement que le déposant devra annoncer qu'il a déclaré ses avoirs. La responsabilité reste intégralement chez lui. Cela ne doit pas entraîner le renversement du fardeau de la preuve. Et s'il ne se déclare pas « clear and net », il a toujours la possibilité d'accepter l'impôt libérateur. S'il refuse également cela, il ne pourra plus être client d'une banque suisse. En résumé, nous soutenons l'Association suisse des banquiers dans ses efforts en vue de trouver une issue rapide et claire aux problèmes actuels, qui ressemblent à une sorte d'état de siège.

Le résultat du débat au Conseil national concernant l'initiative sur les rémunérations abusives est connu. Cet été, ce sera au Conseil des États de se prononcer. Du point de vue de la place industrielle, l'élaboration d'un contre-projet indirect incisif et bien ficelé par le Parlement serait judicieuse afin que l'initiative puisse être retirée au dernier moment. Les corrections nécessaires doivent être apportées pour que ce projet ne pénalise pas durablement la place économique suisse. Sur ce point aussi la place industrielle et intellectuelle tire à la même corde que la place financière, représentée par l'Association suisse des banquiers.